

Historique

La révolution française a accentué les différenciations sociales au cours du XIXème siècle. Chaque groupe social est en recherche d'identification, et le mouvement ouvrier s'affirme au travers des luttes sociales et par sa participation aux grands événements politiques (ex : la Commune de 1871). Face à la structuration du patronat, les premières organisations ouvrières se mettent en place.

La Confédération Générale du Travail (CGT) fut créée lors d'un congrès réunissant du 23 au 28 septembre 1895 à Limoges des chambres syndicales, groupes corporatifs, fédérations de métiers, unions et bourses du travail. 76 délégués participaient à ce congrès constitutif.

Mais la véritable naissance de la CGT date de 1902, lors du congrès de Montpellier, où la fusion se réalisa entre les fédérations des métiers (structures professionnelles) et la fédération des bourses du travail (structures géographiques). Elle eut à connaître plusieurs scissions et réunifications tout au long du siècle passé. Elle compte aujourd'hui environ 650 000 adhérents.

Attachée aux principes fondateurs du syndicalisme confédéré et interprofessionnel, elle œuvre au rassemblement de tous les salariés dans leur diversité, à l'unité du mouvement syndical national, européen et international.

Repères historiques

La loi Le Chapelier est la démonstration de la récupération faite par la bourgeoisie qui voulait écraser les forces ouvrières naissantes. « L'association ouvrière sous quelque forme et quelque prétexte que ce soit est prohibée... ».

- 1864 : Légalisation du droit de coalition et du droit de grève
- 1895 : Création de la CGT
- 1906 : 1^{ère} campagne de la CGT à l'occasion du 1^{er} mai, pour la journée de 8h. La Charte d'Amiens fixe l'indépendance entre les partis politiques et les mouvements syndicaux.
- 1919 : Création de la CFTC.
- 1921 : Scission de la CGT et création de la CGTU (confédération générale du travail unitaire).
- 1936 : Réunification CGT-CGTU, victoire du Front populaire, Accords Matignon (congrés payés, 40h, ...) La CGT compte près de 4 millions d'adhérents.
- 1940 : Vichy interdit le syndicalisme. Les syndicats CGT et CFTC sont dissous par la loi du 16 août. Les syndicalistes pour beaucoup entrent dans les réseaux de résistance. Des actions sont menées conjointement par la CGT et la CFTC.
- 1944 : Institution des comités d'entreprise et de la sécurité sociale.
- 1946 : Le non cumul des mandats politiques et syndicaux est adopté en février.
Promulgation du statut général des fonctionnaires.
Victoire des unitaires (CGTU) qui ont une audience de 80 % dans l'organisation.
Nationalisation de EDF, RENAULT... suite à leur collaboration pendant la guerre.
- 1947 : Lancement du Plan Marshall.

- 1948 : Naissance de la CGT-FO qui s'oriente vers le paritarisme et le réformisme. La CGT reste un syndicat révolutionnaire.
- 1950 : Création du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG).
- 1953 : 2 millions de grévistes dans la fonction et les services publics.
- 1956 : 3ème semaine de congés payés.
- 1964 : Création de la CFDT scission d'avec la CFTC.
- 1968 : Pour la 1^{ère} fois, le syndicalisme agit en entreprise ? C'est la plus grande grève de l'histoire de la CGT à partir du 14 mai (7 millions de salariés en grève). Accords de Grenelle, augmentation de 35 % du salaire minimum, reconnaissance de la section syndicale dans l'entreprise.
- 1970 : L'autogestion est présentée comme une alternative au capitalisme. Participation des salariés à la gestion des entreprises. Ils deviennent présents dans les différentes instances.
1973. Création de la Confédération Européenne des Syndicats (CES).
- 1981 : Arrivée de la gauche au pouvoir.
- 1982 : Ordonnances réduisant la durée du travail à 39h et instituant la 5^{ème} semaine de congés payés.
Création de CHSCT.
- 1984 : Retraite à 60 ans.
- 1988 : Début du syndicalisme d'adhérents. Volonté d'augmenter le nombre d'adhérents et d'être implanté sur les lieux de travail afin d'exercer une action revendicative.
Création de SUD.
- 1990 : Création de la Fédération Syndicale Unitaire (FSU) par 13 syndicats exclus ou dissidents.
- 1995 : SUD crée le groupe des 10.
La CGT fête ses 100 ans et rénove ses statuts.
- 1998 : La Loi Aubry fixe la durée légale du travail à 35 h de travail effectif hebdomadaire.
- 2000 : Adhésion de la CGT à la CES.
- 2001 : Réélection de Jacques Chirac. La droite est au pouvoir à la suite d'un mouvement massif contre le front national, et pour sauver la démocratie.
- 2003 : Forte mobilisation contre les propositions du gouvernement pour réformer le système de retraite (1 million de manifestants). Malgré cela, le gouvernement n'écoute pas le peuple et applique ses choix.
D'autres réformes revenant sur les acquis sociaux suivent (sécurité sociale, code du travail...).
- 2005 : Grande manifestation européenne à Bruxelles, contre la Directive Bolkestein et le texte de la Constitution Européenne.
- 2006 : Mobilisation des jeunes soutenus par la CGT et d'autres syndicats, contre la proposition du gouvernement du contrat première embauche (CPE).

Parallèlement et en complément des actions syndicales menées nationalement ou au niveau européen, notre syndicat mène ses luttes. Au fil des années, il a prouvé son importance et sa nécessité auprès des agents de la Ville de Nantes afin de les soutenir dans leurs revendications face à l'employeur.

2006 : La CGT est la 1^{ère} organisation syndicale au COS de Nantes.

2007 : Le 6 mai, Nicolas Sarkozy, UMP, est élu Président de la République avec plus de 53 % des suffrages.

2008 : Élections professionnelles à la Ville de Nantes, au CCAS et Angers Nantes Opéra.

2010 : La CGT est réélue 1^{ère} organisation syndicale au COS de Nantes.

Durant toute l'année, des actions se sont tenues pour contrer les réformes du Gouvernement du système de retraite. À l'automne, la mobilisation s'amplifie et les actions se durcissent, rassemblant plus de 3 millions de manifestants. Le Gouvernement, sans aucun scrupule, applique sa réforme et entérine, notamment l'augmentation de la durée de cotisations.